

PÈRES RÉDEMPTORISTES

Abus partout au Séminaire



KATHRYNE LAMONTAGNE @

PUBLIÉ LE: MARDI 10 SEPTEMBRE 2013, 12H29 | MISE À JOUR: MARDI 10 SEPTEMBRE 2013, 20H26



Raymond-Marie Lavoie (à droite).

PHOTO LES ARCHIVES, BENOÎT GARIÉPY

Dortoir, corridor, bureaux, infirmerie, chambres, cagibi, cafétéria: partout à l'intérieur du Séminaire Saint-Alphonse, le père Raymond-Marie Lavoie agressait ses victimes, dormant même avec l'un de ses élèves au vu et au su de la direction de l'établissement.

L'interrogatoire du religieux s'est poursuivi mardi à l'audition du recours collectif intenté contre les Rédemptoristes du Séminaire Saint-Alphonse. Vêtu d'un coton ouaté bleu, le témoin a révélé devant le juge Claude Bouchard qu'il avait dormi pratiquement tous les soirs avec un jeune, sur une période de quelque quatre mois.

Il avait d'ailleurs informé de la situation le directeur de l'établissement annexé à la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré, affirmant que le jeune faisait de «l'anxiété». Le père François Plourde avait simplement accepté la situation. «Il n'a demandé aucune information», a précisé l'individu de 73 ans, qui profitait de ces moments pour agresser sexuellement le jeune.

Le père Plourde — visé par le présent recours collectif, bien qu'il soit décédé depuis — était aussi avisé lorsque le père Lavoie a amené à différentes reprises des jeunes dans un chalet de Saint-Joachim. Cela se faisait sans le consentement des parents. «Je ne les ai jamais informés. Ce n'était pas dans notre habitude», a-t-il signalé.

Des actes de masturbation se sont produits dans ce chalet, en soirée. Celui qui était professeur de musique et animateur ramenait ensuite les jeunes à l'école, à temps pour le début des classes. En aucun temps, la direction scolaire ne s'informait sur les détails de ce séjour passé hors des murs de l'établissement.

Partout

Photographies et déclarations en main, l'avocat du requérant a questionné le témoin sur les circonstances des agressions faites sur une dizaine de jeunes de l'établissement. Le père Lavoie a ainsi expliqué comment il les avait agressés, en les touchant et en les masturbant, durant leur sommeil, en plein jour, le soir, lorsqu'ils étaient malades ou avaient besoin de réconfort.

Il a toutefois fallu que Me Serge Létourneau confronte le témoin aux déclarations faites par les victimes au moment du procès criminel pour qu'il passe aux aveux. À de nombreuses reprises, il a nié la nature des gestes et tergiversé sur leur fréquence — qu'il minimisait — avant de se raviser, après la lecture des témoignages.

Pas pris

Me Létourneau a aussi mis en lumière que Raymond-Marie Lavoie aurait pu se faire surprendre par d'autres élèves, pères ou enseignants, au moment des infractions. Même si les portes n'étaient pas verrouillées lors des agressions et que des gens circulaient à proximité, l'agresseur n'a jamais été surpris par quiconque.

Le témoignage de Raymond-Marie Lavoie devrait se terminer mercredi; après quoi, le père Jean-Claude Bergeron, en attente d'un procès criminel dans cette affaire, devrait venir à la barre. Rappelons que le recours collectif regroupe une cinquantaine d'anciens élèves de l'établissement, qui auraient été agressés par neuf pères de 1960 à 1987.

Vos commentaires

En commentant sur ce site, vous acceptez nos conditions d'utilisation et notre netiquette.

Les commentaires sont modérés. Vous pouvez également signaler aux modérateurs des commentaires que vous jugez inappropriés en utilisant l'icône. 